

# BULLETIN DE L'APRESS

## **L'Économie de proximité : un enjeu pour les territoires ruraux, une place pour l'ESS !**

Un rapport du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), datant de 2010 analyse les atouts et les limites de l'économie de proximité.

« L'économie de proximité se définit d'abord comme un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe : relation des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises, ancrage dans la vie locale.

Son objectif est d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux. Elle se définit ensuite par son rapport au développement local. Elle est également source d'emplois induits et renforce la vitalité du territoire.

Le CESE observe que l'économie de proximité occupe une place importante dans l'économie. Face aux préoccupations environnementales, elle correspond de plus en plus aux attentes de la société. Ses entreprises ont mieux résisté que d'autres pendant la crise de 2009.

Le CESE propose des pistes pour la soutenir : renforcer les synergies entre ses deux composantes, faire bénéficier ses acteurs d'outils efficaces de mutualisation et de coordination, l'inscrire dans la mondialisation.

Ce parcours de l'économie de proximité a permis d'en saisir l'ampleur mais aussi d'en mesurer le potentiel face aux problématiques majeures de la société française aujourd'hui. L'économie de proximité est omniprésente sur le territoire et pénètre tous les secteurs de l'économie. Elle peut se concevoir comme « un regroupement d'acteurs économiques qui coordonnent leurs activités sur un territoire.

L'essor de la grande distribution des années 1980 remet en cause l'économie de proximité et ses valeurs parfois cataloguées de « passésistes ».

Souvent absente du débat public au prétexte qu'il est plus facile de traiter avec quelques grandes entreprises qu'avec une myriade d'acteurs, elle revient sur le devant de la scène à chaque grand bouleversement économique ou social.

Ses valeurs de lien social, de relation de confiance ou d'activités d'attention tant appréciées des consommateurs et du citoyen sont de plus en plus courtisées par de nouveaux entrants, notamment la grande distribution et le commerce en ligne, allant jusqu'à remettre en cause ses fondements.

Cette réalité associée au potentiel de développement durable doit conduire les acteurs « traditionnels » de la proximité à faire preuve d'ingéniosité pour s'inscrire positivement dans la mondialisation. Leurs efforts devront porter sur le renforcement de leurs atouts, la recherche de nouveaux modes de fonctionnement pour assurer la compétitivité, la fécondité, l'animation et l'ouverture des territoires afin d'apporter leur contribution au mieux vivre ensemble.

L'économie de proximité sera une chance pour l'avenir à condition qu'elle ne soit pas le symbole du repli et de la frilosité mais porte en elle confiance et espoir. »

Comme on le voit, le sujet est très tendance. On constate en Mayenne que des initiatives se font jour. Et on s'en réjouit.

Une nouvelle coopérative est en train de prendre forme autour de l'installation en Agriculture : la CIAP.

Cet été a vu également fonctionner une des premières Coopérative Jeunesse et Services de France. L'occasion pour des jeunes de se familiariser, avec l'aide d'encadrants, au monde de l'entreprise en proposant de réaliser des travaux chez des particuliers ou dans des entreprises avec le souci de la gestion du travail, des devis etc...

L'APRESS a modestement contribué à l'émergence d'une nouvelle coopérative : l'Epicierie de Fontaine Daniel. Un bel exemple d'économie de proximité concrétisant une des missions de l'association dans son rôle de sensibilisation.

Nous aurons l'occasion durant le mois de l'ESS de cette année de revenir sur ce thème de l'économie de proximité, qui, à n'en pas douter doit permettre à l'ESS de trouver une place de choix.

Jean Pierre Couvreur

### **L'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)**

L'obtention de l'agrément ESUS permet aux entreprises et structures de l'ESS de bénéficier de financement et aides spécifiques, l'accession à l'épargne salariale et aux réductions fiscales. Différentes conditions sont à remplir : l'utilité sociale de l'objectif principal de l'entreprise, les charges impactées par l'objectif d'utilité sociale, la politique de rémunération, les titres capitaux à ne pas inscrire sur un marché d'instrument financier. Il existe des entreprises agréées de droit qui bénéficient de l'agrément et qui doivent juste respecter les conditions de rémunération : entreprises d'insertion, entreprises adaptées, associations intermédiaires, etc. La demande d'obtention de l'agrément doit être faite en 3 exemplaires à la DIRECCTE du département. Pour en savoir plus, voir : [C](#)

# AGENDA

## Agenda départemental (53) :

**02-06 novembre** : Semaine de l'ESS sur les ondes des radios associatives mayennaises : Château Gontier

**03 novembre** : - Ouverture du mois de l'ESS et le lancement d'ESSor : APESS 53 et la FAL 53 : Laval

- Festival alimenterre « ceux qui s'aiment »- CASI 53 : Laval

- « Projet or not projet » : DDCSPP, AJIT53, Crédit Mutuel, Le Mouvement associatif, Laval

- Rencontre croisée Coodémarrage 53 / CIGALES Entr'apprendre : Changé

- Réunion d'information collective : Coodémarrage 53, Changé

**05 novembre** : - Visite de la SA Maine Ateliers à Gorron

**06 novembre** : - Impact emploi de la finance solidaire en Mayenne, Montigne-Le-Brillant

- CIGALES cherchent fourmis, Laval et Mayenne

- Conférence débat " La finance solidaire au service du développement ", CASI 53 et UCO Laval

**12 novembre** : - Visite du Pôle création de Mayenne, APESS 53, Changé

**16 novembre** : - Conférence débat " Solidarité internationale et terrorisme islamique", CASI 53, Laval

**17 novembre** : - Projection et débat autour du film : Ady Gasy, débat avec Philippe Barriou, CASI 53, Laval

- Réunion d'information collective, Coodémarrage, Changé

**18 novembre** : - Rejoindre les CIGALES, citoyens investisseurs solidaires, Changé

**19 novembre** : Présentation de l'Amapotagère, APESS 53, Olivet

- Job Coach 53 - Lever les obstacles à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, Laval

- Conférence débat "LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE" par Guillaume GAROT député chargé de Mission sur le Gaspillage Alimentaire, CASI 53, Mayenne

**20 novembre** : - Film et débat " Sur le chemin de l'école", CASI 53, Laval

**21 novembre** : - Solisphères, Stands associatifs, rallye, quiz, conférence sur le Climat, la Maison de l'Europe, CASI 53, Aide et Actions, APESS 53, Laval

**26 novembre** : - film et débat « Ceux qui sèment », CASI 53, Mayenne

- visite de l'Épicerie coopérative, Fontaine Daniel

- **conférence débat « Economie de proximité, enjeu des communes rurales, la place de l'ESS », intervenant Geneviève Pierre, Université d'Angers et des témoins des organisations de proximité et porteurs de projets de coopération territoriale (PTCE), APESS 53, à Fontaine Daniel**

## Le lancement du portail ESSor et du mois de l'ESS

### L'ESSor – le portail de l'accompagnement et du financement en Pays de la Loire

Proposé par La CRESS et d'autres partenaires, **ESSor** est un portail qui favorise l'accès des porteurs de projets, des structures de l'ESS aux outils d'accompagnement et de financement accessibles aux acteurs de l'ESS des Pays de la Loire. Si vous avez besoin de conseils, de formations ou de financements, le portail vous propose plusieurs offres. La base de données est évolutive, elle sera complétée et mise à jour au fil du temps. Le lancement officiel du portail aura lieu le 3 novembre à l'Espace Régional de Nantes, à 14h30.

A Laval, c'est l'APESS 53 et La FAL 53 qui organiseront le lancement du Mois de l'ESS et du portail ESSor, à l'Espace Régional à partir de 14h00. Dans l'après-midi, un atelier sera animé par l'APESS 53 et La FAL 53 sur *L'accompagnement et le financement des projets ESS dans la Mayenne : atouts et limites*. Le but de l'atelier est de permettre une interconnaissance des accompagnateurs et financeurs de projets de l'ESS dans le département, de dresser un état de lieux partagé de l'offre d'accompagnement et de financement, d'échanger sur l'articulation des dispositifs et enfin de dégager des pistes de réflexion en vue d'une poursuite des travaux.

Pour plus de détails, [www.essor-paysdelaloire.org](http://www.essor-paysdelaloire.org)

### L'Épicerie coopérative de Fontaine Daniel

A Fontaine Daniel, un commerce de proximité redynamise le bourg.

L'idée émane d'un collectif des habitants et de la communauté de communes du pays de Mayenne.

Après un contact avec l'APESS, l'épicerie a été créée sous forme de SCIC – Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Le but de l'épicerie est de favoriser les circuits courts, car la boutique propose des produits alimentaires locaux, si possibles biologiques : fruits, légumes, fromages, viandes, boissons, etc. des partenariats sont mis en place avec les producteurs locaux d'Ernée, Montflours ou Fontaine Daniel. Les producteurs de bière locale du département seront aussi présents.

En plus du volet épicerie, plusieurs espaces existent : « le bistroquet », où des mets et des boissons peuvent être dégustés. Le coin « Librairie », des livres neufs ou d'occasion sont en vente. C'est en partenariat avec une librairie de Laval que des livres neufs sont proposés.

L'épicerie propose également d'autres services : internet et point informations.

Des animations sont organisées soit en après-midi soit en soirée, car le lieu se veut un espace d'échanges, de rencontres et de convivialité.

C'est Elise Glemain-Shay qui est au comptoir et qui assure la cogérance de l'Épicerie avec Judith Ducau professeur dans un lycée de Mayenne.

Les clients qui se proposent peuvent aussi tenir la caisse.

L'Épicerie est ouverte tous les jours, et même le soir en fonction des événements organisés.

Le cadre est agréable, les services sont à la portée, souhaitons une longue vie à l'Épicerie coopérative. C'est un des témoignages de la fourmière des initiatives locales qui participent au développement du territoire mayennais !

**Contacts** : L'épicerie de Fontaine Daniel

Tel : 02 43 04 44 07

[lepiceriedefontainedaniel@gmail.com](mailto:lepiceriedefontainedaniel@gmail.com)